



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

## COMPTE-RENDU CHSCT du 24/09/2015

*Les représentants FO pour ce CHSCT :*

*Sébastien BENARD (La Roche / Yon), Stéphane GUIBERT (Maillezais)  
Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon) et Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)*

---

### \* DECLARATION LIMINAIRE :

Mr Le Président du CHS-CT,

*Depuis de nombreuses années maintenant, vous restez dans une logique d'énumération et d'analyse d'outils plus ou moins discutables voués selon vous et la Direction Générale à améliorer les conditions de vie au travail.*

*FO Finances 85 rappelle clairement que les conditions de travail ne s'améliorent pas malgré une batterie d'outils créés depuis maintenant 5 ans : DUERP, PAP, TBVS. Comme nous le répétons sans cesse, seul un niveau d'emplois suffisant serait en mesure d'améliorer vraiment les conditions de travail des personnels de tout grade.*

*Vous reconnaissez d'ailleurs régulièrement lors de nos échanges en avoir pleinement conscience, néanmoins rien ne change ! Pour nous, il s'agit là d'un aveu d'échec manifeste de votre part malgré la multiplication des outils et des formations correspondantes.*

*Certains de ces outils sont même parfois détournés de leur vocation initiale, il nous remonte ici ou là que certaines directions locales se servent du TBVS pour identifier les services les plus à même de supporter de nouvelles suppressions d'emplois. C'est sûrement aussi le cas en Vendée ! D'ailleurs, vous nous avez déclaré l'an dernier que les suppressions d'emplois se faisaient, je vous cite, « là ou ça fait le moins mal »...*

*A aucun moment, dans nos discussions, vous n'osez parler de l'augmentation de la charge de travail due aux suppressions d'emplois, amplifiée en Vendée par une démographie favorable. Pratiquement tous les services sont asphyxiés, l'accomplissement des missions ne repose désormais que sur la conscience professionnelle des personnels.*

*Les orientations politiques et budgétaires de ces dernières années ont conduit à une dégradation constante des conditions de travail des agents du Ministère des Finances : contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes et suppressions massives d'emplois (pour rappel, c'est près d'un emploi sur 4 qui aura été détruit en 15 ans aux Finances Publiques).*

*Au niveau national, une étude ergonomique sur l'analyse des incidences de la dématérialisation, notamment le recours au double écran a été réalisé. Il semble que des recommandations concernant les équipements (double-écrans), l'organisation et l'environnement physique du travail et l'incidence sur les conditions de vie au travail ont été présentés à la Direction Générale. Pouvez-vous en dire plus aujourd'hui sur les recommandations issues de cette étude? Nous vous rappelons que selon les ergonomes, les double-écrans sont une conséquence directe de la dématérialisation, or le code du travail précise que c'est l'organisation, et donc l'outil, qui doit s'adapter à l'humain, et non le contraire...*

*Au niveau national, la négociation sur la prévention des risques psycho sociaux (RPS) a échoué alors même que les propositions mises sur la table par les fédérations des Finances n'ont même pas été discutées. Au niveau local, nous vous avons demandé de mettre en place un groupe de travail afin de voir si on pouvait détecter des pistes d'améliorations pour prévenir certains RPS. Nous espérons sincèrement que des propositions réalistes et constructives émergeront des travaux de ce groupe de travail. Nous avons déjà évoqué des thèmes de réflexion, notamment sur la communication, qui nous semble perfectible.*

**Suite à notre déclaration liminaire**, Mr Mignon nous répond que de nombreuses choses sont faites : pour l'écoute des agents, pour l'amélioration des conditions de travail, mais que « *ces actions sont perfectibles* », « *Le TBVS sert à attirer l'attention sur les agents qui se surchargent (de travail) eux-mêmes et non, ce n'est pas un outil de suppression d'emplois* ».

Mr Freville , inspecteur santé sécurité au travail, répond que l'étude ergonomique sur l'utilisation de double écrans est terminée dans sa phase étude, et que la phase recommandation est en cours d'écriture : un des principaux axe de travail étant l'accompagnement par les cellules informatiques lors de l'installation des nouveaux postes de travail double écrans... affaire à suivre !

### Dans la continuité des visites de sites par le CHS :

\* L'étanchéité des ouvrants du **Bat B cité Travot** est proposé sur le budget départemental Préfecture.

\* **L' Ile d'yeu** : changement de moquette à étudier et désarchivage à réaliser.

*Nous avons demandé un recensement des bureaux comportant encore de la moquette , pour une éventuelle action globale de remplacement*

\* **Les Sables d' Olonne** : recensement des besoins pour le nombre d'abris à vélo et création d'un groupe de travail pour le parking.

\* **La Roche / Yon Bat Jaurès** : il n'y aura plus d'achat de fontaines à eau (à priori). Selon le Dr Bailly, médecin de prévention, l' entretien actuel est insuffisant en terme de prévention des bactéries, la préconisation est donc de maintenir l'existant en renforçant l'entretien, sans acquérir de nouveaux appareils.

\* Pour le **RDC du Bat A cité Travot**, les sanitaires ne sont pas pris en compte dans les travaux en cours, nous avons donc demandé qu'ils soient pris en charge par défaut par le CHS.

\* **PYEM** : le nombre d'heures de ménage doit être revu à la hausse et pour le sèche-mains électrique, la Direction propose une étude du coût par comparaison avec l' acquisition de lingettes ou de papier. Le Dr Bailly rappelant que certains sèche-mains électriques soufflants sont « des nids à microbes ».

### POINT IMMOBILIER :

**Luçon** : installation du bureau de la CPAM le 14/09. Il existe quelques réserves sur les travaux notamment sur les ouvrants, de plus l'eau stagne sur le toit. Des travaux complémentaires seront réalisés sur le poste de travail de la caisse pour améliorer la luminosité, la signalétique sur la voie publique est inexistante (à revoir avec la Mairie), nous avons demandé le redéploiement de cendriers du côté de l' accès au personnel, nous avons noté que cette même porte n'est pas accessible aux handicapés. Les extérieurs du bâtiments seront entretenus par le bailleur.

**Château d'Olonne** : réception partielle des travaux le 28/09, reste la mise aux normes de l'ascenseur et finir certaines peintures, puis rouvrir l'accueil, le transfert des 2 trésoreries des Sables s' effectuera du 04 au 06/11.

Suite aux fermetures certains après-midi des centres des impôts, la signalétique est à modifier. Il est demandé d'informer les sites sur la possibilité de transférer les appels du standard vers un autre poste téléphonique lors des fermetures.

-----  
Prochain CHSCT le 05/11/2015  
-----

